

Vendredi 5 janvier



VŒUX du maire

Hervé Blanc et le Conseil Municipal

2

0

2

4

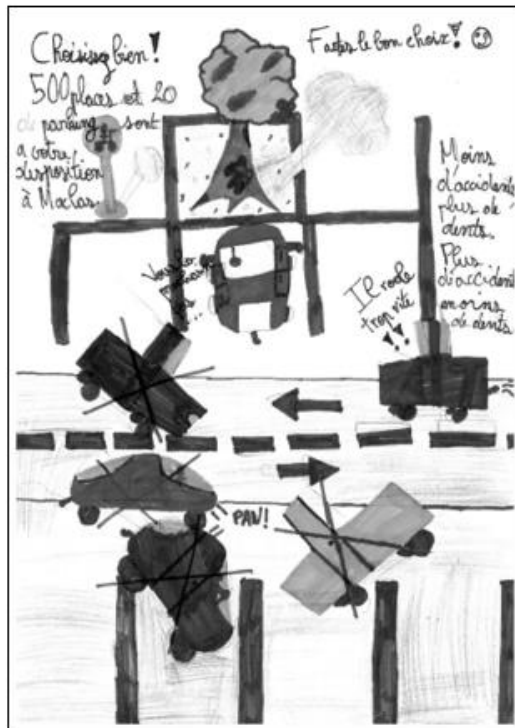
5 janvier 2024

Vœux du maire

Le Conseil Municipal des Enfants

Nos réflexions et nos actions

Opération stationnement



Essayez de mieux vous garer !

**Nous avons compté 17 parkings
soit plus de 500 places.**

**Vous avez du choix ...
Alors choisissez bien !**

**Le Conseil Municipal des Enfants
de Maclas**

L'éclairage public

Gestion des déchets sur la CCPR



Arbre de la LAÏCITE

La France est une république laïque
La France reconnaît tous les droits fondamentaux de la personne humaine. Elle respecte la liberté de conscience et la liberté religieuse.

L'école est laïque
L'école ne permet pas de donner de la religion, de l'attachement à une religion ou de promouvoir une religion.

Expliquée aux enfants

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ
Tous les citoyens ont le droit de pratiquer leur religion librement, dans le respect de la loi.



Le 2 décembre 2016, le CME et le conseil municipal de Maclas, avec la participation de l'association Solidarité Laïque 42, ont planté l'Arbre de la Laïcité dans le parc place des Anciens Combattants.

Dans ce parc, une halle va bientôt être construite afin d'accueillir les diverses manifestations de nos associations.

Nous devons donc l'installer ailleurs.

Le conseil municipal et le CME 2022/2023 vous convient à ce déplacement qui aura lieu
Dimanche 12 mars à 11h à la maison des associations.

Rencontre avec les anciens combattants



Pilat propre : La préparation

Les enfants du CME
de Maclas
vous invitent à
participer à

Pilat propre



Dimanche 26 mars à 9h

Devant la mairie

Les enfants du CME de Maclas
vous invitent à participer à

Pilat propre



Dimanche 26 mars à 9h

Devant la mairie

Les enfants du CME de Maclas
vous invitent à participer à

Pilat propre



Dimanche 26 mars à 9h

Devant la mairie

Les enfants du CME
de Maclas
vous invitent à
participer à

Pilat propre



Dimanche 26 mars à 9h

Devant la mairie

Pilat propre : Le 26 mars 2023

22 adultes et 18 enfants
20 sacs récoltés



Visite de la résidence « La Rosée du Pilat » :



| SERGIO FAYARD



| SERGIO FAYARD



Election des roues d'or et d'argent pour la vogue



Les élections ont eu lieu le jeudi 20 octobre



Le CME de 2023/2024

Flora, Livio, Méline,
Noé, Thelma.

ont été rejoints par
Charlie, Mateys,
Eryn. Rose, Méline
et Elio.

Nous ne sommes
plus que 11,
Johannes ayant
déménagé.



Le premier CME a eu lieu le 9 novembre

Les projets du CME

- ▶ Renouvellement de l'action de sensibilisation des habitants aux problèmes de stationnement sur la commune
- ▶ Renouvellement de Pilat propre
- ▶ Connaissance de notre communauté de commune et du parc du Pilat
- ▶ Echanges intergénérationnels avec les résidents de la Rosée du Pilat.
- ▶ Participation active aux différentes commémorations de la commune
- ▶ Rencontre avec des responsables des restaurants du cœur de Maclas. Mise en place de projets communs.
- ▶ Visite de la caserne des pompiers.

Le 11 novembre 2023



Présentation des Restaurants du Cœurs



Collecte alimentaire

Organisation d'une collecte alimentaire dans les 2 écoles du 1 au 11 décembre.

Et plus largement auprès de l'ensemble de la population le vendredi 8 décembre



Nous avons récolté
150 kg de nourriture



Vendredi 5 janvier



VŒUX du maire

Hervé Blanc et le Conseil Municipal

2

0

2

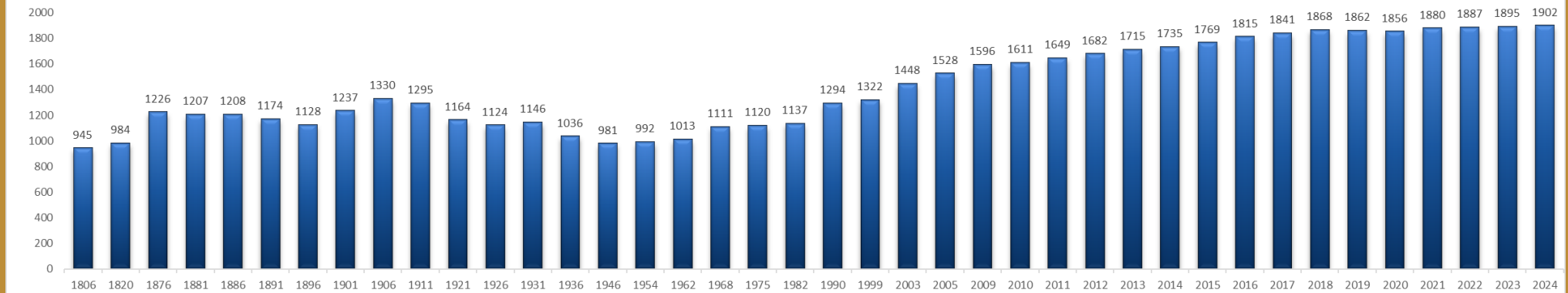
4

Démographie

2024

1902 habitants

Evolution de la population de MACLAS Population



Iliwap

2023

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



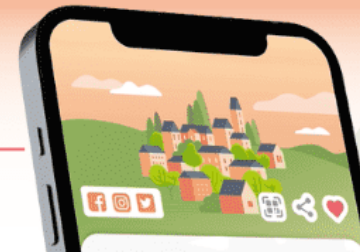
100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



iliwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



Réseau social territorial
Février 2023

iliwap

N°1 DE VOTRE COMMUNICATION
TERRITORIALE | APPLICATION
MOBILE CITOYENNE, ALERTES SMS
ET SITES INTERNET.

Arbre de la laïcité

2023

Nouvelle destination

Parc des associations

12 mars 2023



Mobilier périscolaire et cantine

2023

Meubles UGAP

Avril 2023

Cantine et périscolaire

Coût :

12 892 € HT

Subvention :

Caisse d'Allocations Familiales : 6445,80 €
(50% de subvention)



Réparation de la toiture

2023

Centre Médico Social

Avril 2023

Entreprise :

Vercasson

Coût :

4 978€ HT

Confection de niochirs



Travaux voirie

2023

Aménagement:

Rue des HLM : 21 461 € HT

Subvention Département de la Loire : 8584 €

Entreprise :

ARMELLIE TP



Quartier de l'avenir:

e borne :

Coût hors aménagement : 29 000 € HT

Reste à charge mairie : 5767€

Entreprise :

SOGELEC



Chemin vieux : 29 426 € HT

Subvention Département de la Loire : 11 094 €

Chemin des ronces : 8 463€ HT

Carrefour des Andrivaux / route de Sallecroix : 9 962 € HT

Subvention Département de la Loire : 4 520 €

Entreprise :

MONTAGNIER TP



Travaux en régie

2022 / 2023

2022 :

Rénovation logement dessus l'école publique

Possibilité de 3 co-locataires

1^{ere} occupation :

15 novembre 2022 par une étudiante en médecine



2023 :

Rénovation d'un logement au CMS :

1 100 € de charges de personnel

1 013 € de fournitures



Cérémonies

2023



19 mars
8 mai
14 juillet
11 novembre

1^{er} vin d'honneur à la Rosée du Pilat



BAAVA

2023

Barriere Anti Véhicules Bélier :

4 ensembles:

RD 503 Eglise / boulangerie

RD 19 Ecole / CMS

Coût :

19 950€ HT

Subvention sollicitée :

Région : 6 000€



Illuminations

2022-2023

Décorations de Noel :

Matériel de recyclage (Plaques gymnase)

Confectionnés par
les enfants de Familles Rurales
aidés de la
Commission Culture et Embellissement



Eclairage public

2023

Extinction :

5 décembre 2023

Éclairage public interrompu
pour l'ensemble du territoire de la commune

Hors centre bourg :

- du dimanche soir au vendredi matin :

Extinction de 23h à 6h

- du vendredi soir au dimanche matin :

Extinction de 23h à 6h30

Pour le centre bourg :

- du dimanche soir au vendredi matin :

Extinction de 23h à 6h

- du vendredi soir au dimanche matin :

Extinction de 1 h15 à 6h30



Coût de la mise en œuvre :

- Equipement (panneaux et plots lumineux) : 5 638 € HT
- Rénovation parc + adaptation armoires : 18 241 €
- Subvention demandée : 11 940 €
- Economie annuelle de l'extinction : 16 000 €

Halle

2023

Construction: Halle 300m²
Aménagement de sanitaires

Coût global :
548 000€ HT

Subventions:
Etat : 109 597 €
Région (sollicitée)
Département : 142 662 €

Prévision d'auto-financement : 26%





Bibliothèque

2023

Raphaèle et son équipe vous accueillent :

Mardi de 16h à 17h30

Mercredi de 16h à 18h30

Jeudi de 10h à 11h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h à 11h30

A

Conseils

Convivialité

E

C



X

C

Animations



P

U

E

I

I



O

S

I

T

I

O

N

S

15 bénévoles

Annie, Marie-Reine, Christiane
Simone, Nicole, Marie-Jo, Nicole
Jacqueline, Gigi, Bernadette, Pascale
Josée, Muriel, Danielle, Monique

Associations

2023

35 associations



FORUM DES ASSOCIATIONS

24 Mai 2024 au gymnase
de 17h à 22h

Résidence autonomie

73 logements

2021 - 2023



La Rosée du Pilat

Travaux: Mars 2021

Réception des travaux: Mars 2023

Déménagement : Avril 2023

Inauguration : 23 septembre 2023

Plan Local d'Urbanisme PLU

2023

PLU:

Approuvé le 4 avril 2017

Modification numéro 1:

Dernière procédure

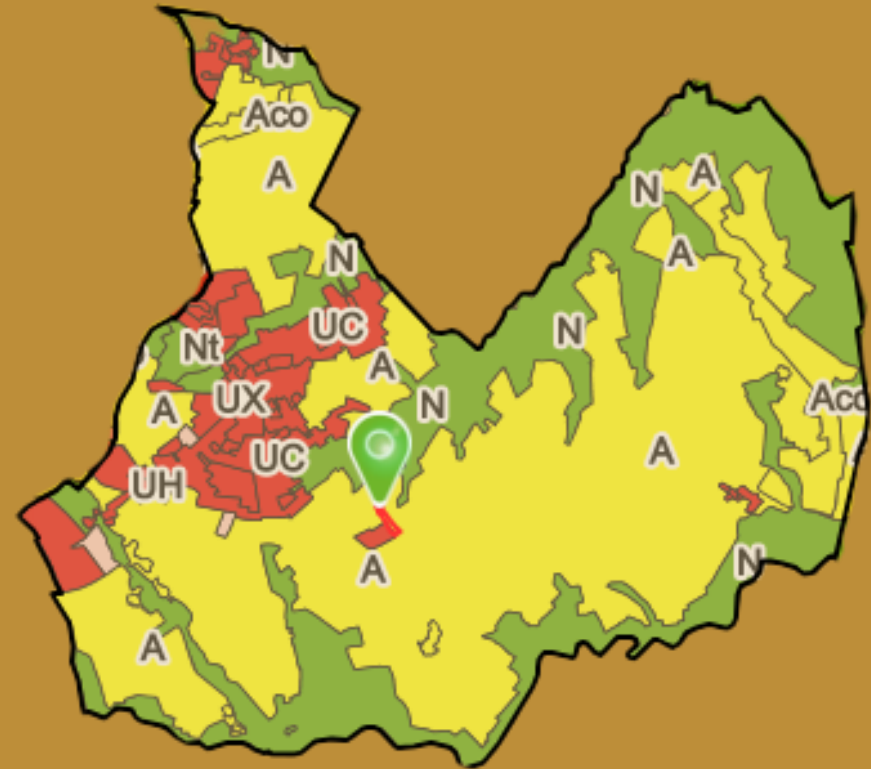
Approuvé le 12 septembre 2019

Modification numéro 2:

Procédure en cours

Etude environnementale en cours

Enquête publique : Automne 2024



Résidence du Lac

Appel à manifestation d'intérêt 2023



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La Résidence du Lac de Maclas

Cet appel à manifestation d'intérêt est lancé par la commune de Maclas, en collaboration étroite avec la communauté de communes du Pilat Rhodanien, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône, Loire Habitat et l'EPORA et s'inscrit dans le cadre du programme porté par le Territoire à l'échelle des Rives du Rhône.

La commune de Maclas compte 1 800 habitants. La commune est très attractive et a vu sa population doubler depuis les années 50. La commune se trouve à 36 km de l'aéroport AT de Charas et à 16 km de la gare TGV de Pélissier-Beauneville permettant un accès facilité à Lyon et Valence.

Le bâtiment dispose aussi d'une forte valeur sociale. Les habitants de la commune et des communes proches ont un attachement fort à cette résidence sénior. La majorité des familles du territoire ont déjà vécu ou allimenté du fait de la présence à un moment de leur vie d'un membre de leur famille en tant que résident. À ce titre, un consensus a émergé parmi les acteurs locaux en faveur de l'accompagnement d'un projet de reconversion du site qui préserve son rôle fédérateur au sein de la Commune.

Demande d'informations complémentaires

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter :

- Mairie de Maclas : ami@maclas.fr
- Le syndicat mixte des Rives du Rhône qui accompagne la commune de Maclas dans son appel à projet.

- Accueil Syndicat : 06 74 44 04 71 (Cécile Laroche, (après de 9h-18h) : 07 88 16 67 96 claroche@scmr-rivesdurhone.com)
- Julien Lohew (conseiller) : 07 88 08 87 98 julohew@scmr-rivesdurhone.com

Téléchargez l'ensemble des pièces de l'AMI sur le site de Rives du Rhône : <http://www.scmr-rivesdurhone.com/telechargement/> dans la rubrique «Appels à manifestation d'intérêt».

Modalités de dépôt de candidature

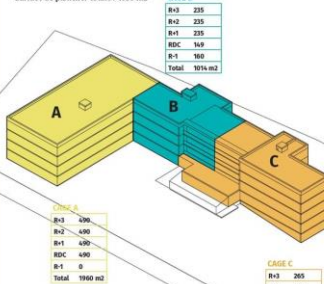
Peuvent répondre à cet appel à manifestation d'intérêt : les candidats, qu'ils soient individuels ou associés/le dans un collectif, particuliers comme entreprises.

Les candidats peuvent se positionner sur l'ensemble du site comme sur une partie seulement.

La première phase de sélection des candidats se clôture le 2 mars 2023 à 12h. Le jury de sélection des candidats se réunira le 10 mars après-midi.

Il est prévu d'organiser une visite collective du site avec des porteurs de projet intéressés le 25 janvier 2023 à 14h.

Surface de plancher totale : 4330 m²



La Résidence du Lac de Maclas

Cette résidence sénior construite en 1977 et remise en état en 1979.

A 600 m de la place du village et de ses commodités. Située dans un cadre de qualité, entourée d'espaces verts, d'un petit lac et d'une densité croissante de 600 m² de terrain, offre 41 places de stationnement extérieures et des espaces verts.

4 214 m² de surface de plancher dans un bâtiment en R+3 à sous-sol.

3 cages d'escaliers et 3 ascenseurs.

Le projet envisagé

Un projet économique ou mixte (bureaux, pôle santé, tiers lieux, hébergements touristiques ou saisonniers, logements, centres de formation...)

Un projet unique sur l'ensemble du bâtiment ou plusieurs projets répartis dans le bâtiment.

Des possibilités variées pour l'émergence d'un projet : conservation du bâtiment en l'état, démolition et/ou reconstruction partielle, réaménagement intérieur du bâtiment, recouvrement du bâtiment en plusieurs entités indépendantes...

En partenariat avec :



PROJETS 2024

Projets 2024

Maison des associations :

Rénovation énergétique

Salle des mariages :

Travaux de rénovation

Station épuration des Andrivaux :

Démarrage des études

Réflexion sur la création d'un parking supplémentaire

A proximité de la halle

Devenir de la Résidence du Lac



Total 4000 m²

REMERCIEMENTS

Très belle année

2024

2

0

2

4